

CONCERTATION PUBLIQUE VOLONTAIRE

**Avis et contributions déposés sur l'atelier n°3
sur les protections pour le quartier
de Chemin d'Antony / rue du Chemin de fer**



AMÉNAGEMENTS ET PROTECTIONS
LIGNE MASSY-VALENTON
SECTEUR OUEST

AVIS

Vous retrouverez ici les avis déposés sur le site Internet.

14/01/13 - Gérard FRELAT

Mise au point !

Référence document RFF PDF

(<http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2012/10/Présentation-Chemin-dAntony-10-janvier-2013.pdf>)

: Concertation pré-enquête publique – Protections acoustiques quartier de Chemin d'Antony – 10 janvier 2013

P39/41 : Optimisation des protections rue Ricquebourg – Proposition d'optimisation des riverains

Compte-rendu de RFF : « Constat partagé de grandes difficultés à réaliser un écran. Rendez vous à prendre avec les riverains de la rue d'ici le 11 février pour examiner les propositions alternatives à la création d'un écran. »

Avis des résidents du quartier présents à cette concertation : Ces phrases attribuées comme conclusions au sous-atelier « Ricquebourg » (discussion par table) ne correspondent absolument pas à ce qui avait été exprimé lors de la récapitulation générale des conclusions des différentes discussions par table :

- il n'y a pas eu de constat partagé de grandes difficultés à

réaliser un écran (le seul message martelé par RFF & contractants était l'impossibilité de réaliser cet écran sans passer par les terrains des particuliers)

- à aucun moment n'a été évoqué de solutions alternatives à

la création d'un écran.

La seule conclusion publique émise était :

« Une autre réunion, avec si possible plus de propriétaires, devra être tenu dans un endroit localement plus proche du quartier « Ricquebourg », éventuellement chez un particulier. RFF prendra rendez-vous avec les riverains. »

Les habitants du quartier « Ricquebourg » présents à l'atelier du 10 janvier demandent que la vérité soit rétablie et que ne soit pas reportée uniquement la conclusion présentée par RFF.

Gérard et Gilberte FRELAT

Denis GARNIER

Jacques LABOURGUIGNE

Bernard MAHE

Réponse de RFF :

Nous avons corrigé la formulation présente sur la présentation en ligne conformément à votre alerte et à l'échange qui a eu lieu en atelier

18/01/13 - Gérard FRELAT

Merci de votre correction. Bien que n'ayant pas repris la formulation proposée par les habitants présents à l'atelier, elle est plus conforme à la réalité. Nous rappelons cependant que, lors de la discussion, aucune proposition de solutions normales et/ou alternatives n'aient été réellement présentées.

Vous trouverez dans le PDF joint, les remarques des participants du quartier.

Les habitants du quartier ne doutent pas que vous saurez répondre au malaise exprimé dans le document joint et rectifier les éventuels malentendus.

Cependant la confiance des résidents du quartier, volontaires pour participer à l'atelier « Concertation pré-enquête publique – protections acoustiques quartier de Chemin d'Antony » ayant été mise à mal, les participants estiment que, pour notre quartier, le point n°4 de la Charte de la conduite de la concertation «Respecter les conditions d'un dialogue

constructif» n'a pas été respecté (cf lien "concertation" sur ce site). Ils avertissent donc Mme la Gérante et les représentants de la Mairie d'Antony.

Les participants du quartier à la table "quartier Rues Ricquebourg, Blanche de Castille et du Pont"

[Consulter la pièce jointe : 130118_Remarques-Rue Ricquebourg](#)

Réponse de RFF :

Notre objectif reste de réaliser cet écran rue Ricquebourg & adjacentes mais en préservant les habitations qu'il a pour objectif de protéger.

Nous vous proposons de reprendre ce travail sur la base de nos études pour examiner les conditions de faisabilité de cet écran. Nous proposerons, par mail, une réunion de travail dédiées aux habitants de la rue Ricquebourg et adjacentes un des soirs de la semaine du 28 janvier. Nous cherchons avec la Mairie une salle à proximité. Afin de nous préparer au mieux notre équipe propose aux riverains concernés par les travaux des écrans de venir repérer les lieux et conditions d'implantation. Cette visite de terrain pourrait avoir lieu juste avant la réunion de la semaine du 28 janvier.

31/01/13 - Marc ZUBER

Pour faire suite à la réunion de ce jeudi 31 janvier 2013, habitant moi-même au 6 rue Ricquebourg, je souhaiterais relayer l'inquiétude des riverains de la rue Ricquebourg dont l'habitation fait face au parc du Beau Vallon. Les informations recueillies ce soir nous amènent à penser qu'aucun travaux sérieux n'est envisagé pour protéger ces personnes du renforcement des perturbations lié au renforcement attendu du trafic ferroviaire après les travaux.

Ceci va à l'encontre des engagements de RFF et de la mairie d'Antony de ne pas dégrader les conditions de vie des riverains.

Il nous semble raisonnable de prolonger le mur le long du parc jusqu'au passage souterrain, les arbres coupés à cette occasion pouvant être replantés ultérieurement.

Une seconde inquiétude est liée aux perturbations sonores durant les travaux et en particulier les nuisances occasionnées par la circulation des camions dans la rue Ricquebourg réputée exigüe et encombrée par les véhicules en stationnement.

Merci de prendre en considération ces deux points.

31/01/13 - Abhay KOU PARISSACK

le mur anti bruit s'arrête au 15bis rue ricquebourg et rien n'est prévu pour les riverains situant entre le 15 et le 1 rue ricquebourg.

Leur situation acoustique va en se dégradant avec l'augmentation du trafic ferroviaire si aucun mur ,merlon , talus n'est prévu à cet endroit. Il faut absolument prévoir une protection. Si on prévoit une bande de 3 mètres , le long des voies pour les travaux ; on ne va pas abattre beaucoup d'arbres. Cette protection anti bruit (coté rue ricquebourg) est d'autant plus nécessaire que du coté de la rue du chemin de fer on en pose un (effet ricochet) N'importe comment, pour ne pas voir notre situation se dégrader par rapport à l'état actuel ; une protection entre le 15 et le 1 est absolument nécessaire.

04/02/13 - David BRET

Bonjour ,

suite a notre conversation telephonique d aujourd'hui , je me permets de revenir vers vous car je ne vous cache pas mon inquietude venant d acheter une maison au 6 rue du pont derriere la villa anethisme ,hors vous prevoyez de presque doubler le trafic ferroviere et ne prevoyez aucune protection sonore a ce niveau alors que mon jardin donne sur la voie ferré , je vous laisse imaginer ,les diners extérieurs !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

que pouvez vous prévoir??

quel projet?????

N'est il pas possible de prévoir soit une isolation phonique a ce niveau , que ca soit par des parois ou en recouvrant la voie en prolongement l'espace du pont avec la création du parc paysage comme ca a été réalisé au niveau de la voie ferré a St Mandé ,donnant un nouvel espace de vie au quartier juste en face du conservatoire , et limitant réellement l'impact du bruit dans l'attente de vos nouvelles , je reste a votre entière disposition , bien cordialement David Bret

07/02/13 - Denis ROURA

L'absence de protection sonore pour les riverains de la rue Ricquebourg situés entre le 1 et le 15bis n'est pas tolérable. Le doublement du trafic va bien évidemment accroître considérablement les nuisances sonores, il est absolument impératif de prévoir un dispositif digne de ce nom, pas seulement une vague protection végétale ou un talus.

04/02/13 - Bernard MAHE

Ce compte rendu de la réunion du 31 janvier dédiée à l'écran rue Ricquebourg et adjacentes a été rédigé par les participants à la réunion : [Compte-rendu reunion-rff-beauvallon](#)

17/02/13 - Contribution de Mme GARNIER

Fichier à consulter [ici](#)

26/02/13 - Gérard FRELAT

Dans le compte-rendu de l'atelier n°2 (du 18/0/2013 – ref:

http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2013/02/Compte-rendu-Chemin-Antony-2_25022013-.pdf)

vous indiquez, page 3/9, que, concernant les voies ferrées dans notre quartier, « le dernier renouvellement à Antony a eu lieu il y a 10 ans ».

Une visite sur le terrain ([cf pdf joint](#)) indique qu'il faut que RFF vérifie très précisément ce point dans ses archives. Même pour un non spécialiste, il semble peu vraisemblable, qu'en 2003, des voies aient pu être posées sur des traverses en bois avec tirefonds.

26/02/13 - Gérard FRELAT

Lors de l'atelier n°1 du 10 janvier, concernant le quartier de Chemin d'Antony/rue du Chemin de Fer et son annexe du 31 janvier (spécifique aux riverains des rues Ricquebourg, Blanche de Castille et du Pont) ainsi que lors de l'atelier n°2, RFF n'a présenté que des documents et des analyses pour des écrans acoustiques de 2 m de hauteur. Voir :

<http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2012/10/Dossier-information-atelier-n°1-Chemin-de-fer.pdf>

<http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2012/10/Dossier-information-Chemin-dAntony-n°2-11-02.pdf>

<http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2012/10/Présentation-atelier-2-Chemin-dAntony.pdf>

Toutes les discussions sur les hauteurs des écrans sont restées très théoriques. Seuls des arguments catastrophistes vis-à-vis de l'impact visuel (impression d'enfermement, suppression de la visibilité, suppression de la luminosité, suppression de l'accès au soleil) et de l'impact environnemental (problèmes causés aux jardins, aux cultures, problèmes de tags, etc...) ont été émis par RFF pour des écrans supérieurs à 2 m de haut. Aucune simulation objective n'a été présentée.

Vous trouverez dans le [PDF ci-joint](#), une étude de terrain sur l'impact visuel de différentes hauteurs d'écrans avec un référentiel objectif et mesuré. Ces études ont été effectuées dans notre quartier et auprès de l'écran de la rue de Massy, à Antony.

27/02/13 - Gérard FRELAT

Relisant le CR de la réunion supplémentaire du 31 janvier dernier

(<http://www.ligne-massy-valenton.com/wp-content/uploads/2012/10/CR-synthétique-Ricquebourg-31012013.pdf>)

concernant le quartier Ricquebourg, je constate qu'il est indiqué pour le 16 rue Ricquebourg "écran à 2 m au maximum". Je vous prie de noter que suite à l'étude de terrain sur l'impact visuel reportée ci-dessus, nous avons changé d'avis et sommes en faveur d'un écran de 3m, seul susceptible de nous protéger, avec les mesures ad-hoc (partie d'écran transparente, végétalisation des écrans du côté des propriétés, etc) pour les riverains du mur.

01/03/13 - Gérard FRELAT

Les riverains des rues Ricquebourg, Blanche de Castille & du Pont s'inquiètent à juste titre d'une différence de hauteur d'écran entre les 2 « rives » de la voie ferrée susceptibles d'avoir des répercussion sur le bruit reçu par les propriétés protégées par un mur éventuellement moins haut que celui de l'autre « rive ».

Les 2 « rives » apparaissant visuellement de hauteurs différentes, comme le montrent les photos du [document PDF ci-joint](#), il est vraisemblable que le problème se posera .de toutes les façons, même si les 2 écrans sont strictement de la même hauteur.

Il semble donc plus intéressant d'utiliser une valeur crête, c'est-à dire la valeur du sommet de l'écran au-dessus de la voie ferrée.

Ces constatations sont naturellement à vérifier sur une carte topographique ce qui n'a pu être effectué en raison de la date limite de dépôt d'avis

01/03/13 - Bernard MAHE, 1er mars 2013

Certains participants ont souhaité publier [leur propre compte-rendu de la réunion du 11 février 2013](#). Ce compte-rendu n'a été relu et, amendé et validé ni par RFF, ni par la garante de la concertation.